

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME (488^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 21 MAI 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11998

Engagement de M. Yannick Francillette à titre de professeur régulier en informatique

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale d'informatique et de mathématique;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' engager M. Yannick Francillette à titre de professeur régulier en informatique au Département d'informatique et de mathématique pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 22 mai 2019